Organisation Mondiale de la Santé Animale

World Organisation for Animal Health

Oganización Mundial de Sanidad Animal

CERTIFICAT

Statut du Portugal au regard du risque d'encéphalopathie spongiforme bovine

Ce document atteste que, sur recommandation de la Commission scientifique pour les maladies animales, l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE a approuvé le 27 mai 2014 que le Portugal soit reconnu par l'OIE comme un pays présentant un risque négligeable d'encéphalopathie spongiforme bovine, conformément aux dispositions du *Code sanitaire pour les animaux terrestres* de l'OIE (2013).

Cette reconnaissance est basée sur la documentation soumise à l'OIE par les Services vétérinaires officiels du Portugal. Le Délégué du Portugal auprès de l'OIE a l'obligation de notifier immédiatement à l'OIE tout événement épidémiologique éventuel concernant l'encéphalopathie spongiforme bovine intervenant dans son pays et de confirmer chaque année que la situation épidémiologique est restée inchangée, conformément aux dispositions du *Code sanitaire pour les animaux terrestres* de l'OIE.

Paris, 29 mai 2014

Karin Schwabenbauer
Présidente

Bernard Vallat
Directeur général